

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VENDREDI 23 MAI 2020 à 18H00**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis QUEYRAS, Maire

Date de la convocation : 15 mai 2020

Présents : Jean-Louis QUEYRAS – Jean-Marc BERNAUDON – Séverine PASQUALI-BARTHELEMY – Elodie BERARD – Nathalie HURLIN – Georges GONDRAN – David REY – Marcelle BOUCHEZ-PARIS – Léna ROMAN – Adrien BLANC – Cécile SARRASIN – Aurélie AUMAGE – Patrick GAELLAERTS – Georgette MILLY – Philippe PANCOL

Excusés :

Pouvoir :

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Séverine PASQUALI-BARTHELEMY

DELIBERATION PRISE

1- Election du Maire

Après avoir ouvert la séance, Monsieur Jean-Louis QUEYRAS Maire, et après que le Conseil Municipal ait désigné à l'unanimité Madame Séverine PASQUALI-BARTHELEMY en tant que secrétaire de séance, Monsieur Jean-Louis QUEYRAS cède la présidence de l'assemblée à Madame BOUCHEZ-PARIS Marcelle qui procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, dénombre quinze conseillers présents et constate que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie. Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ayant obtenue la majorité absolue, Monsieur Jean-Louis QUEYRAS a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2- Désignation du nombre d'adjoints – Election des Adjoints

Une fois installé, Monsieur le Maire prend la présidence de l'assemblée et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des Adjoints.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

L'un après l'autre, les membres du Conseil vont voter.
Les résultats sont les suivants :

Election du premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Jean-Marc BERNAUDON a été proclamé 1^{er} adjoint au Maire

Election du deuxième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Séverine PASQUALI-BARTHELEMY a été proclamée 2^{ème} adjointe au Maire

Election du troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Elodie BERARD a été proclamée 3^{ème} adjointe au Maire

Election du quatrième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Nathalie HURLIN a été proclamée 4^{ème} adjointe au Maire

La séance est levée à 19h00.

le Maire
Jean-Louis QUEYRAS

